

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Paul-François Aribert.

MESSIEURS,

Par deux requêtes successives, le sieur Paul-François Aribert, secrétaire communal à Philippeville, né à Paris le 15 janvier 1788, forme une nouvelle demande en naturalisation ordinaire.

Le sieur Aribert allégué, à l'appui de cette demande, le long séjour qu'il a fait en Belgique et qui date de 1816, son mariage avec une Belge, et surtout la circonstance qu'il serait privé des ressources que lui procure la place de secrétaire de la commune de Philippeville qu'il dessert depuis le 25 mars 1840, si sa pétition était rejetée.

Il conste d'un certificat délivré le 12 janvier dernier par le collège des bourgmestre et échevins de Philippeville, que la demande en naturalisation faite par le sollicitant, n'a d'autre but que de le mettre à même de continuer les fonctions de secrétaire communal.

Il résulte des renseignements obtenus que sa conduite et sa loyauté lui ont mérité la confiance et l'estime de ses concitoyens.

Le rapporteur,

HENOT.

Le président,

J. MAERTENS.